



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 2 juillet 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 21 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 5 juillet 2004

**Association Service Logement : Versement d'une participation  
exceptionnelle**

[\[Annexe\]](#)

Présidente :  
Mme Françoise BILY

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

***Conseillers :***

M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.  
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Mme Michelle LE FRIANT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

***Adjoints :***

M. Guillaume JUIN

**Direction Générale**

**Association Service Logement : Versement d'une participation  
exceptionnelle**

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 14 Mai 2004, la Ville de Niort a décidé le versement d'un acompte de 60.000 € sur sa participation à la demande du Service Logement. Cette dernière fera l'objet d'une nouvelle délibération dès lors que les comptes seront définitivement arrêtés.

Cet arrêt des comptes interviendra en fin d'année 2004.

Aussi, afin de ne pas alourdir les frais financiers, il convient de verser au plus vite l'acompte de 60.000€.

Pour ce faire, une convention est nécessaire. Elle est jointe en annexe.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- M'autoriser à signer cette convention ci-annexée.
- Les crédits ont été inscrits au Budget Supplémentaire qui a déjà été voté.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**

**Alain BAUDIN**

[Ordre du jour](#)